

2026-05-05



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) : GLEYSES . Georges

Agissant en qualité de secrétaire pour l'association : RC POKER81

Tél. : 06 12 67 10 36

Mail : secretariat.rcpoker81@gmail.com

Agrément n° : 924 488 661 00019

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons,

De : ☐ 1^{er} groupe ☒ 3^{ème} groupe (cochez le groupe de votre choix)➡ 1^{er} groupe : boissons non alcoolisées/ 3^{ème} groupe : boissons ne titrant pas à plus de 18° d'alcool
(vin, bière, cidre, vin doux naturel, crème de cassis...etc)

Du : 13 juin 2026 à 10h00

Au : 14 juin 2026 à 02h00

A l'occasion de : Tournoi de Poker

Lieu de la manifestation : salle vinoxiale à Rabastens

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

A Rabastens le 05 Mai 20296

Signature :

Arrêté du Maire

(Partie réservée à l'administration)

Le Maire de la Commune de Rabastens

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'art. L 3334-2 et L 352-5 du Code de la santé publique,

Vu l'art. L 48 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme,

Arrête :

M GLEYSES Georges de l'association RC POKER81

Est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} groupe à Rabastens

Du : Samedi 13 juin 2026 à 10 heures 00

Au : Dimanche 14 juin 2026 à 02 heures 00

A l'occasion de : Tournoi de Poker

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Rabastens, le 06 mai 2026

Le Maire



Nicolas GERAUD